

VÊLAGES GROUPÉS DE PRINTEMPS

Objectif

Pratiquer les vêlages groupés de printemps afin que les besoins des animaux pour la production de lait soient corrélés à la pousse de l'herbe.

→ Contexte 1

Description

L'éleveur pratique le vêlage groupé de printemps (février à mars) afin de synchroniser la pousse de l'herbe et le pic de lactation des vaches laitières. Les vaches qui ne se retrouvent pas gestantes sur les bonnes périodes sont réformées.

En valorisant au mieux les ressources naturelles, cela permet d'avoir un coût alimentaire très faible, puisque les animaux sont nourris uniquement à l'herbe.

Ce système laitier herbager durable, basé sur les prairies permanentes et le regroupement des vêlages au printemps est peu exigeant en temps de travail « Les vaches possèdent la barre de coupe et l'épandeur ». De plus, quand la production de lait diminue en hiver, les vaches sont traitées une seule fois par jour, puis la salle de traite est fermée pendant la période de tarissement. Cela permet de diminuer le temps d'astreinte liée à la traite.

Contexte de mise en œuvre

L'élevage se situe dans le bocage ornais. L'éleveur, installé en 2012, exploite actuellement 90 ha de prairies en entreprise individuelle. Il bénéficie de l'aide d'un salarié à temps partiel (20 %). L'exploitation est composée d'un atelier d'une cinquantaine de vaches laitières conduites en agriculture biologique. Le troupeau laitier est composé de vaches croisées avec différentes races : Rouge Suédoise, Montbéliarde, Jersiaise, Normande, Prim' Holstein. Les veaux mâles ou surnuméraires sont valorisés en veau rosé ou bœuf sur l'exploitation.

L'éleveur a pour objectif de maximiser la valeur ajoutée de ses productions. Pour cela, il réduit les charges au strict minimum et privilégie une production de qualité à la quantité. Cela lui permet de se dégager du revenu et d'avoir des horaires de travail acceptables, puisqu'il travaille en moyenne sur l'année 35h par semaine. Il s'est inspiré des systèmes économes et pâturants en vêlage groupés de printemps de Nouvelle – Zélande pour conduire son élevage.

→ Contexte 2

Description

Les éleveurs pratiquent le vèlage groupé de printemps afin de synchroniser la pousse de l'herbe et le pic de lactation des vaches laitières. Les vèlages s'étalent sur 9 semaines (70 % des vèlage en 1er cycle, 90 % 2ème cycle et le reste au 3ème cycle).

Les vaches qui ne se retrouvent pas gestantes sur les bonnes périodes sont réformées.

Contexte de mise en œuvre

L'élevage se situe en Mayenne. Sur cette exploitation familiale, les deux enfants s'installeront avec leurs parents au début de l'année 2023. Ainsi, 4 exploitants travailleront sur cette exploitation composée de 100 ha de prairies et d'un atelier de 120 vaches laitières de race Normande et Kiwi, conduit en agriculture biologique. Les veaux mâles et surnuméraires sont croisés Angus et valorisés en bœufs ou génisses de viande, élevés à l'herbe. Les éleveurs ont pour objectif de maximiser la valeur ajoutée de leurs productions. Pour cela, ils réduisent les charges au strict minimum et privilégie une production de qualité à la quantité. Cela leur permettra de se dégager du revenu et d'avoir des horaires de travail acceptables, en moyenne 35h par semaine sur l'année.

L'un des fils, consultant en pâturage, s'est inspiré des systèmes économes et pâturants en vèlage groupés de printemps de Nouvelle – Zélande pour conduire l'élevage familiale et passer progressivement d'un système conventionnelle à un système laitier herbager durable.

Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations récoltées auprès des élevages visités.